
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 décembre 2017

Résolution: CA17 22 0430

Motion pour la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles le 6 décembre

Considérant que depuis 1981, du 25 novembre au 10 décembre, des hommes et des femmes de partout à travers le monde unissent leur voix pour dénoncer les actes de violence dont sont victimes les femmes;

Considérant qu'en 1991, le 6 décembre a été institué par le Parlement du Canada Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes à la suite du drame survenu à l'École polytechnique de Montréal où 14 jeunes femmes ont été assassinées, le 6 décembre 1989, parce qu'elles étaient des femmes;

Considérant que le 6 décembre marque le 28^e anniversaire de la tragédie de la Polytechnique;

Considérant que la violence faite aux femmes est un phénomène qui demeure présent au quotidien dans notre société;

Considérant les cas de violence sexuelle et de harcèlement mis au jour à travers le mouvement de dénonciation #MoiAussi (#MeToo);

Considérant que la Ville de Montréal a proclamé le 6 décembre Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé, Alain Vaillancourt et Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement invite le personnel de l'arrondissement et la population du Sud-Ouest à arborer le ruban blanc, symbole de la non-violence sous toutes ses formes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ